

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie
du Nord - Pas-de-Calais
et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Nord

**Décision n° 27804 du 16 mai 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : IOCJ1102722S

Le commandant de la région de gendarmerie du Nord - Pas-de-Calais et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 74040 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029443S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} juin 2011 :

Leignel Jacques	Nigend : 111 736	Numéro de livret de solde : 5 175 747
Borgniet Pascal	Nigend : 138 517	Numéro de livret de solde : 5 253 755

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2011 :

Baudoin Christophe	Nigend : 152 033	Numéro de livret de solde : 8 010 101
--------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2011 :

Gury Didier	Nigend : 153 082	Numéro de livret de solde : 5 265 812
Canoen Alain	Nigend : 178 717	Numéro de livret de solde : 8 029 418

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2011 :

Hélin Renaud	Nigend : 225 618	Numéro de livret de solde : 8 084 201
Couilloux Cédric	Nigend : 194 093	Numéro de livret de solde : 8 054 074

Fait le 16 mai 2011.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie du Nord - Pas-de-Calais
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
P. LUNET